

PDT  
2 h

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MARDI 17 MAI 2011

Chers Actionnaires, Mesdames, Messieurs,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre RION, représentant ACCES DIRECT SA, Président du Conseil d'Administration d'EVS.

Ce dernier demande à Monsieur Jacques GALLOY, qui accepte, de remplir le rôle de secrétaire.

L'assemblée choisit 2 scrutateurs: Messieurs Olivier LONCKE et Renato De TOFFOL qui acceptent.

Le président attire l'attention sur les points suivants:

1. Les convocations ont été expédiées par courrier postal le 18 avril 2011 et par email le 19 avril 2011 et les formulaires de procuration sont disponibles sur le site web du groupe depuis lors. Les convocations dans la presse pour cette assemblée ont été publiées dans:

- LE MONITEUR BELGE : mardi 19 avril 2011
- LE TIJD : mardi 19 avril 2011
- L'ECHO : mardi 19 avril 2011

Les numéros justificatifs des journaux sont déposés sur le bureau et vérifiés par les scrutateurs.

2. Les actionnaires nominatifs ont été individuellement convoqués par lettre ou courrier électronique daté du 18 avril 2011. L'exemplaire de la lettre missive est déposée sur le bureau.
3. Tous les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre de titres pour lesquels ils prennent part au vote sont mentionnés sur la liste de présence. Les scrutateurs procèdent à la vérification de la liste de présences ainsi que des documents déposés sur le bureau – attestations de dépôts et procurations. Les scrutateurs s'assurent en particulier que les procurations et les chaînes de procurations au travers d'intermédiaires sont effectivement signées par les bénéficiaires économiques finaux comme le prévoit la convocation.

La liste de présence établit que le nombre des actionnaires présents ou représentés s'élève à 42 réunissant 2.660.506 parts sociales disposant du même nombre de voix, soit 19.5% du capital social.

Les membres du Bureau contrôlent définitivement la liste de présences et la signent. Les actionnaires signent cette liste.

L'Assemblée déclare que toutes les formalités ont été remplies et qu'elle est dès lors valablement constituée et apte à délibérer sur son ordre du jour, qui contient les sujets suivants à traiter ainsi que les **propositions de décisions**:

1. Prise de connaissance du **Rapport de Gestion** du Conseil d'Administration combiné pour les comptes annuels et pour les comptes consolidés de l'exercice 2010.
2. Prise de connaissance **des Rapports du Commissaire** pour les comptes annuels et pour les comptes consolidés de l'exercice 2010.
3. Présentation et approbation des **comptes annuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2010**, et affectation du résultat.  
Proposition de décision : approbation des comptes annuels de l'exercice 2010 et de l'affectation du bénéfice net de EUR 31.127 milliers de la manière suivante :

- prélèvement de EUR 4.875 milliers sur les réserves disponibles.
- distribution d'un dividende brut de EUR 2,64 par action (soit un total de EUR 35.565 milliers), en croissance par rapport à l'an dernier, dont EUR 1,16 a déjà fait l'objet d'un dividende intérimaire le 23 novembre 2010 par détachement du coupon n°11 (code ISIN BE0003820371). Il en résulte un dividende brut final de EUR 1,48 (soit un total de EUR 19.927 milliers) par action payable auprès de la banque ING, hormis les actions propres détenues par la société en date de

détachement de coupon, soit le jeudi 26 mai 2011, par détachement du coupon n°12 (code ISIN BE0003820371), la date de paiement du coupon étant le mercredi 1 juin 2011;

- communication d'un projet d'acte d'adhésion (plan de participation bénéficiaire) à l'assemblée. Approbation du plan de participation bénéficiaire sous forme de distribution d'actions EVS BROADCAST EQUIPMENT S.A. relatif à la répartition des bénéfices de l'exercice comptable clôturé le 31 décembre 2010 et par conséquent l'attribution, moyennant le respect de ses obligations fiscales par la société, à tous les collaborateurs d'EVS BROADCAST EQUIPMENT SA ayant été engagés par le groupe avant le 1 janvier 2010, d'une participation bénéficiaire sous forme de distribution de 46 (quarante-six) actions (nettes) d'EVS BROADCAST EQUIPMENT S.A. (coupon n° 12 attaché) et, à tous les collaborateurs d'EVS BROADCAST EQUIPMENT S.A. ayant été engagés au cours de l'année 2010, d'une participation bénéficiaire sous forme de distribution de 23 (vingt-trois) actions (nettes) d'EVS BROADCAST EQUIPMENT SA (coupon n° 12 attaché), au prorata de leur temps d'occupation; Ce plan concerne 240 personnes maximum;

Une copie du projet d'acte d'adhésion pourra être obtenue dans les délais prévus par la loi par tous les actionnaires sur simple demande, et avec la preuve de leur actionnariat, auprès de la société: corpcom@evs.tv ou +32 (4) 361 7014.

#### 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.

Proposition de décision: décharge donnée aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire pour l'exercice de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé.

#### 5. Nominations et renouvellements de mandats d'administrateurs

Propositions de décisions de renouvellement:

- Renouveler le mandat de Francis Bodson en tant qu'administrateur non-exécutif, pour une période de trois années, se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014
- Renouveler le mandat de Jean-Pierre Pironnet en tant qu'administrateur non-exécutif, pour une période de trois années, se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014.
- Renouveler le mandat de Jean Dumbruch en tant qu'administrateur exécutif, pour une période de trois années, se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014
- Renouveler le mandat de Christian Raskin en tant qu'administrateur indépendant non-exécutif, pour une période de trois années, se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014

Propositions d'un nouveau mandataire :

- Nommer Yves Trouveroy en tant qu'administrateur indépendant non-exécutif, pour une période d'une année, se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012  
Yves Trouveroy est Partner chez E-Capital Equity Management, société de gestion des deux fonds de private equity E-Capital I (1999) et E-Capital II (2007), qui investissent dans des sociétés belges de petite et moyenne taille. Avant 1999, il a exercé comme avocat auprès du cabinet De Bandt, van Hecke & Lagae, et a ensuite servi dans des fonctions exécutives dans les départements International Trade & Project Finance et Corporate Investment Banking de la Générale de Banque (Fortis). Il est Licencié en Droit de l'Université Catholique de Louvain et détient un Masters of Laws de la New York University;

Constater l'indépendance de messieurs Raskin et Trouveroy, conformément à l'article 526 ter du Code des sociétés, dès lors qu'ils respectent l'ensemble des critères énoncés par cet article.

L'Assemblée est donc valablement constituée et apte à voter sur les points de son ordre du jour.

- Présentation des résultats 2010 et des perspectives de l'année 2011.

L'administrateur-délégué et fondateur monsieur Pierre L'HOEST prend la parole:

« Chers actionnaires,

2010 fut une année importante dans l'histoire d'EVS. Non seulement les grands événements sportifs qui ont jalonné cette année ont été à nouveau l'occasion pour EVS de démontrer tout son savoir-faire, mais c'est aussi la première fois que la société a réalisé 50% de ses ventes dans le segment des studios de télévision.

Les ventes de EUR 111 millions constituent un record pour EVS. Elles sont en progression de 45% (+31% en excluant les locations liées aux événements sportifs et à taux de change constant). La marge d'exploitation est restée stable à 50% des ventes sur l'ensemble de l'exercice.

RST  
3. h

L'augmentation des ventes a été compensée par des investissements importants, réalisés principalement en R&D. Avec les 90 spécialistes qui nous ont rejoints, EVS compte 366 collaborateurs (équivalents temps plein) en cette fin 2010 dont un quart dans nos 18 bureaux étrangers.

Le cash flow généré par les activités en 2010, l'excellente solidité financière d'EVS et notre confiance dans les perspectives futures de la société permettent à nouveau de distribuer à nos actionnaires un dividende élevé et de poursuivre notre politique de rachat d'actions propres. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire de distribuer un dividende brut total de EUR 2,64 par action (y compris le dividende intérimaire de EUR 1,16 distribué en novembre 2010), soit un dividende total en hausse de 6,5% par rapport à l'an passé. Il représente un ratio de distribution (« pay out ») de 90%.

En 2010, XDC, filiale à 41,3% d'EVS, a pu profiter du travail réalisé en 2009 au niveau de ses capacités financières, pour se concentrer pleinement sur son activité opérationnelle en 2010 : le déploiement du cinéma numérique en Europe. Des contrats pour plus de 2.700 écrans ont été signés, notamment grâce à sa filiale FTT (intégrateur de solutions, leader en Europe continentale et centrale), dont plus de 1.000 écrans ont été installés. La position de leader de XDC sur ce marché s'est confirmée en 2010. En février 2011, XDC a cédé à Barco sa branche d'activité CineStore pour se concentrer vers son activité de services spécialisés : intégration, déploiement d'équipements de salles, logiciels spécifiques et réseau NOC (Network Operating Center) à haute valeur ajoutée.

Un des aspects les plus importants de ces deux dernières années fut sans conteste notre volonté de renforcer notre assise technologique. Cela s'est plus particulièrement traduit par l'engagement de nombreux ingénieurs pour des fonctions de développement de nouvelles solutions. Pour continuer à grandir dans les différentes niches du marché de la production en studio, il est important d'enrichir notre gamme de produits, et de lancer des solutions qui permettent à nos clients de rendre leurs processus de production encore plus efficaces, les aidant ainsi à consacrer leurs ressources à des fonctions créatrices de valeur ajoutée.

Le développement d'EVS dans de nouveaux marchés rend indispensable la poursuite de notre politique de proximité, que ce soit par les bureaux existants ou par l'ouverture de nouveaux sites d'exploitation. En observant les localisations des prochains grands événements sportifs, il devient évident que les pays émergents, qui représentent aujourd'hui environ 20% des ventes d'EVS, constitueront un des moteurs de croissance importants pour notre industrie dans les prochaines années.

Renforcer notre organisation signifie également faire évoluer en permanence nos structures de décision vers un modèle qui permet de concilier au mieux croissance rapide et culture d'entreprise innovante. Ce dossier fait l'objet d'un suivi continu du management et du Conseil d'Administration d'EVS depuis deux ans.

C'est confiant dans l'avenir de la société que le Conseil d'Administration et le management continuent à oeuvrer sans relâche au développement d'EVS : d'une société avec une position forte de leader dans les cars de production mobile vers un groupe présentant un potentiel de croissance important dans différentes niches au service des producteurs et diffuseurs de télévision. Cette poursuite d'un succès toujours grandissant n'est possible que grâce à ceux qui contribuent de manière dynamique à notre édifice : nos collaborateurs à travers le monde entier, nos clients, nos fournisseurs et nos actionnaires. Nous les remercions pour leur confiance et leurs encouragements.

Monsieur Pierre RION ouvre une séance de questions-réponses :

Messieurs Pierre L'HOEST et Jacques GALLOY répondent aux diverses questions posées.

Ensuite, aucun autre actionnaire ne demandant plus la parole, **l'Assemblée entame l'ordre du jour.**

### **POINT 1 : Rapport de gestion**

Les actionnaires ayant pu prendre connaissance au préalable de ce document, le président propose de dispenser de la lecture du rapport de gestion.

***Le rapport de gestion est acté***

RAT  
3  
u

## POINT 2 : Rapport des commissaires

Les actionnaires ayant pu prendre connaissance au préalable de ce document, le président propose de dispenser de la lecture du rapport des commissaires.

*Le rapport des commissaires est acté*

## POINT 3 : Affectation des résultats

Les actionnaires **approuvent à l'unanimité** les comptes annuels de l'exercice et l'affectation du bénéfice net de EUR 31.127 milliers telle que proposée par le Conseil :

- prélèvement de EUR 4.875 milliers sur les réserves disponibles.
- distribution d'un dividende brut de EUR 2,64 par action (soit un total de EUR 35.565 milliers), en croissance par rapport à l'an dernier, dont EUR 1,16 a déjà fait l'objet d'un dividende intérimaire le 23 novembre 2010 par détachement du coupon n°11 (code ISIN BE0003820371). Il en résulte un dividende brut final de EUR 1,48 (soit un total de EUR 19.927 milliers) par action payable auprès de la banque ING, hormis les actions propres détenues par la société en date de détachement de coupon, soit le jeudi 26 mai 2011, par détachement du coupon n°12 (code ISIN BE0003820371), la date de paiement du coupon étant le mercredi 1 juin 2011;
- communication d'un projet d'acte d'adhésion (plan de participation bénéficiaire) à l'assemblée. Approbation du plan de participation bénéficiaire sous forme de distribution d'actions EVS BROADCAST EQUIPMENT S.A. relatif à la répartition des bénéfices de l'exercice comptable clôturé le 31 décembre 2010 et par conséquent l'attribution, moyennant le respect de ses obligations fiscales par la société, à tous les collaborateurs d'EVS BROADCAST EQUIPMENT SA ayant été engagés par le groupe avant le 1 janvier 2010, d'une participation bénéficiaire sous forme de distribution de 46 (quarante-six) actions (nettes) d'EVS BROADCAST EQUIPMENT S.A. (coupon n° 12 attaché) et, à tous les collaborateurs d'EVS BROADCAST EQUIPMENT S.A. ayant été engagés au cours de l'année 2010, d'une participation bénéficiaire sous forme de distribution de 23 (vingt-trois) actions (nettes) d'EVS BROADCAST EQUIPMENT SA (coupon n° 12 attaché), au prorata de leur temps d'occupation; Ce plan concerne 240 personnes maximum;

## POINT 4 : Décharge aux administrateurs et au Commissaire.

La proposition de décharge à donner aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire pour l'exercice de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé est **approuvée à l'unanimité**

## POINT 5 : Nominations et renouvellements de mandats d'administrateurs

Les actionnaires **constatent** que Cytindus S.A., représentée par Michel Delloye, et Pierre Rion ne demandent pas le renouvellement de leur mandat d'administrateur. Les actionnaires **décident, à la majorité de plus de 50% des voix** de :

- Renouveler le mandat de Francis Bodson en tant qu'administrateur non-exécutif, pour une période de trois années, se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014 – 98,0% de votes favorables
- Renouveler le mandat de Jean-Pierre Pironnet en tant qu'administrateur non-exécutif, pour une période de trois années, se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014 – 85,0% de votes favorables
- Renouveler le mandat de Jean Dumbruch en tant qu'administrateur exécutif, pour une période de trois années, se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014 – 98,0% de votes favorables
- Renouveler le mandat de Christian Raskin en tant qu'administrateur indépendant non-exécutif, pour une période de trois années, se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014 – 100% de votes favorables
- Nommer Yves Trouveroy en tant qu'administrateur indépendant non-exécutif, pour une période d'une année, se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012 – 100% de votes favorables

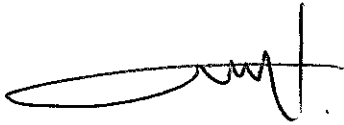
L'Assemblée **constate** l'indépendance de messieurs Raskin et Trouveroy, conformément à l'article 526 ter du Code des sociétés, dès lors qu'ils respectent l'ensemble des critères énoncés par cet article.

RST  
h

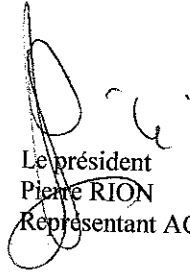
L'ordre du jour étant épuisé, le Président propose de dispenser le secrétaire de la lecture du P.V de cette A.G.

L'Assemblée Générale statutaire est terminée.

Comme prévu dans l'ordre du jour, une Assemblée Générale extraordinaire suit l'A.G statutaire.



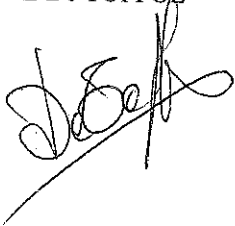
Le Secrétaire,  
Jacques GALLOY



Le président  
Pierre RION  
Représentant ACCES DIRECT SA

Le Premier Scrutateur,

Mr De TOFFOL



Le Second Scrutateur,

Mr LONCKE

